

DROITS *au* COEUR



GUIDE D'UTILISATION

Une série de films d'animation inspirés
de la Convention des Nations Unies relative
aux droits de l'enfant

Volet

2

9 à 12 ans



FILMS

Jonas et Lisa

Réalisation : Zabelle Côté, Daniel Schorr
9 min 11 s

Le tournoi

Réalisation : Francine Desbiens
6 min 31 s

Overdose

Réalisation : Claude Cloutier
5 min 25 s

Une artiste

Réalisation : Michèle Cournoyer
5 min 15 s

Baroque'n Roll

Réalisation : Pierre M. Trudeau
4 min 29 s

Ex-enfant

Réalisation : Jacques Drouin
4 min 57 s

Pourquoi ?

Réalisation : Bretislav Pojar
8 min 53 s

Production : Thérèse Descary

La série *Droits au cœur* est une production du Studio d'animation du Programme français de l'Office national du film du Canada en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international, Patrimoine canadien, Santé Canada, la Société Radio-Canada et Premiere Medien GmbH & Co. KG.

Nous tenons à remercier les personnes suivantes qui ont contribué à notre réflexion sur les contenus de la série :

Catalina Ferrer, Groupe de recherche sur l'éducation pour les droits humains (GREDH),

Jean-François Boulais, avocat-conseil, Commission de la protection des droits de la jeunesse, Michèle Matteau, pédagogue, Françoise Roy, Patrimoine canadien.

Conception et rédaction : Aline Côté, Les Éditions Berger

GUIDE D'UTILISATION

DROITS AU CŒUR, LA SÉRIE	4
L'OBJECTIF DU GUIDE	4
LA CONVENTION DES NATIONS UNIES RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT	4
LES PROGRAMMES D'ÉTUDES VISÉS	5
LA DÉMARCHE PROPOSÉE	5
Planification de l'enseignant et de l'enseignante	6
Activités de préparation au visionnage	6
Activités de compréhension des films	7
Activités d'extension aux droits de l'enfant	7
Activités de synthèse	8
LES FILMS	9
<i>Jonas et Lisa</i>	9
<i>Le tournoi</i>	11
<i>Overdose</i>	13
<i>Une artiste</i>	15
<i>Baroque'n Roll</i>	17
<i>Ex-enfant</i>	19
<i>Pourquoi?</i>	21

DROITS AU CŒUR, LA SÉRIE

En 1990, un événement international vient marquer l'histoire de l'humanité : la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant entre en vigueur. L'Office national du film du Canada (ONF) a voulu en souligner l'importance et faire connaître cette convention aux premiers intéressés, les enfants et les adolescents. Avec le soutien de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Studio d'animation du Programme français de l'ONF a élaboré *Droits au cœur*, une série de films d'animation en trois volets, destinée aux petits de 5 à 8 ans, aux enfants de 9 à 12 ans et aux jeunes de 13 à 18 ans.

Véritable plaidoyer en faveur de l'enfance, *Droits au cœur* est conçu au point de rencontre de la pédagogie et de la création artistique. À partir des éléments du préambule et des divers articles de la Convention, des pédagogues et des cinéastes d'animation ont dégagé certains thèmes, puis réalisé des films sans paroles, exploitables aussi bien en classe qu'à la maison, et ce, dans tous les pays du monde. Les quelques éléments d'écriture apparaissant à l'écran, notamment le droit énoncé à la fin de chaque récit, sont présentés dans les six langues officielles des Nations Unies : l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe.

Le deuxième volet de la série s'adresse aux enfants de 9 à 12 ans et comprend sept films. Cinq d'entre eux ont une durée approximative de 5 minutes, l'un d'eux dure environ 10 minutes et le film-synthèse est de 9 minutes, pour une durée totale approximative de 44 minutes.

L'OBJECTIF DU GUIDE

Destiné aux enfants de 9 à 12 ans, le présent guide propose des activités conçues à des fins scolaires. Celles-ci ne visent toutefois pas un enseignement systématique des articles de la Convention. Leur objectif principal est de faire prendre conscience aux enfants qu'ils ont des droits, que ceux-ci sont reconnus par une loi internationale et que les adultes qui s'occupent d'eux doivent veiller à son application.

LA CONVENTION DES NATIONS UNIES RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT

La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989. Elle a été élaborée par un groupe spécial de représentants d'une trentaine d'organisations non gouvernementales de défense des droits humains. Elle comprend 54 articles décrivant en détail les droits individuels que possède tout être humain âgé de moins de 18 ans. Ces droits peuvent être résumés ainsi : se développer au mieux de ses capacités, sans souffrir de la faim, de la pauvreté, de la négligence, de l'exploitation ou d'autres formes d'injustice.

La Convention est entrée en vigueur le 2 septembre 1990, après dix années d'études et de négociations. Quand un État signe la Convention, celle-ci prend force de loi sur son territoire. Un comité de dix experts des Nations Unies vérifie ensuite l'application qui en est faite. En décembre 1991, le Canada est devenu le 103^e pays à la ratifier.

La Convention vise la création d'un équilibre entre les droits de l'enfant et les devoirs des parents ou des adultes responsables de sa survie, de son développement et de sa protection, en lui accordant le droit de participer aux décisions qui le concernent dans le présent et qui se rapportent à son avenir.

La Convention compte également régler des problèmes pressants. Certains apparaissent pour la première fois dans une convention internationale, notamment ceux des enfants réfugiés (article 22), de la protection contre l'exploitation sexuelle et autres formes d'exploitation (articles 34 et 36), de la drogue (article 33) et des enfants en conflit avec la loi (article 40), ceux de l'adoption à l'étranger (article 21), la question des enfants dans les conflits armés (articles 38 et 39), des enfants handicapés (article 23) et des enfants autochtones ou appartenant à des minorités visibles (article 30).

L'éducation fait l'objet de deux articles importants (27 et 28), qui ont été renforcés par la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous tenue en Thaïlande en mars 1990. Selon la Convention, l'enseignement primaire doit être obligatoire et gratuit pour tous. Il doit favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant, le développement de ses dons et de ses aptitudes naturelles, tout en respectant son identité, sa langue et ses valeurs culturelles. La nécessité de donner des chances identiques aux filles et aux garçons a aussi été soulignée.

La force de cette convention réside en sa capacité de s'adapter à la réalité de tout pays signataire. Plutôt que de reculer devant les questions épineuses, les personnes responsables de la rédaction et de la législation ont découvert le moyen de faire coïncider différentes valeurs culturelles, religieuses et autres afin de répondre aux besoins de tous les enfants du monde.

On peut se procurer sans frais une copie de la Convention en s'adressant à :

Direction des droits de la personne, Multiculturalisme et Citoyenneté Canada, Ottawa (Ontario) KIA 1K5.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES VISÉS

La plupart des programmes d'études canadiens de la 4^e à la 7^e année prescrivent des apprentissages reliés aux droits de l'enfant. Ces années de scolarisation font partie du 2^e cycle du primaire dans la plupart des provinces canadiennes. Quel que soit l'ordre d'enseignement, plusieurs programmes d'études tentent d'amener l'enfant et le jeune adolescent à se respecter, à respecter les autres et à mieux accepter les différences culturelles.

Des documents pédagogiques sont produits un peu partout au Canada pour enseigner en profondeur les droits et libertés humains. On pourra s'en inspirer pour prolonger les activités entourant la présentation des films de la série. Plusieurs autres documents pédagogiques ont également été créés dans le cadre des projets d'éducation internationale développés par diverses associations d'enseignants anglophones et francophones des provinces du Canada, en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international. Dans la plupart des provinces, il suffit de s'adresser aux associations d'enseignants et d'enseignantes pour obtenir de l'information.

Enfin, il convient de mentionner que les programmes d'études de toutes les provinces canadiennes visent à développer la rigueur et l'honnêteté intellectuelle chez les enfants. Souvent associé aux programmes d'éducation en science et en technologie ou aux méthodologies de recherche en sciences humaines ou en sciences de la nature, cet objectif est généralement théoriquement atteint à la fin de la 6^e année. On peut donc compter sur l'aptitude qu'ont les enfants de ce groupe d'âge à examiner diverses opinions, à contribuer à la recherche de solutions et à évaluer la validité.

Les divers services scolaires pourront aussi bénéficier de la présentation et de l'exploitation de ces films.

LA DÉMARCHE PROPOSÉE

Le présent guide propose une démarche en trois étapes : la préparation des élèves au visionnage, la compréhension des documents et les activités d'extension aux droits de l'enfant.

- Par la préparation des élèves au visionnage (5.2), deux objectifs sont poursuivis : permettre aux enfants de se donner un point de vue sur le sujet afin de mieux saisir les messages du film; surmonter les difficultés de compréhension particulières à chacun des groupes, compte tenu de l'âge, du milieu social, des conditions de vie, de la composition ethnique, etc.
- Les activités de compréhension (5.3) doivent permettre aux élèves de recourir à un vécu à leur niveau et à leur dimension, d'établir des liens entre les films et des situations connues dans leur famille, avec leurs camarades de classe, leurs voisins, etc. Ici, il faut également s'assurer que les élèves n'ont pas perdu des éléments du message en raison d'une incompréhension des procédés cinématographiques employés.
- Les activités d'extension aux droits de l'enfant (5.4) doivent permettre aux élèves de partir de la situation du film, d'établir des liens avec des situations plus générales, comme les problèmes vécus par les enfants de par le monde, et de comprendre le rôle de la Convention des Nations Unies relative aux de l'enfant à cet égard. À cette étape, les droits sont discutés de pair avec le concept de responsabilité. Toutefois, il faudra éviter que cette activité ne conduise au sentiment d'impuissance ou de culpabilité. On devrait donc terminer celle-ci par le choix collectif d'une action de groupe simple et facile à entreprendre, liée le plus directement possible au problème traité.

Plusieurs activités sont proposées à chaque étape. L'enseignant ou l'enseignante pourra choisir celles qui conviennent le mieux au programme d'études qu'il est chargé d'appliquer et aux particularités de son groupe d'élèves. Les trois types d'activités proposées font en sorte que les enfants de 9 à 12 ans passent d'un contact global avec le contenu d'un film à une prise de conscience de l'existence de droits légalement reconnus. Si l'enseignant ou l'enseignante présente toute la série dans un court laps de temps, à l'occasion d'une semaine des droits de l'enfant, par exemple, il pourra éviter de créer un effet répétitif en recourant aux variantes proposées.

PLANIFICATION DE L'ENSEIGNANT ET DE L'ENSEIGNANTE

Chaque film est assorti de sept éléments d'information qui facilitent la planification :

- a) le thème qui a inspiré la création du film;
- b) les articles de la Convention illustrés par le thème du film;
- c) le récit des événements et l'interprétation à donner à l'histoire pour pouvoir parler des droits des enfants;
- d) une phrase d'amorce à partir de laquelle les enfants peuvent découvrir le contenu du film;
- e) les moments clés de l'histoire regroupés selon les trois parties usuelles d'un récit : situation initiale, nœud et dénouement;
- f) les éléments de compréhension du message, qu'il s'agisse de notions abstraites à faire ressortir, de l'interprétation de procédés cinématographiques ou de préjugés à éviter dans l'exploitation en classe;
- g) quelques suggestions d'activités complémentaires propres à chaque film.

Pour se préparer, l'enseignant ou l'enseignante devrait :

- visionner les films;
- lire la section Histoire, qui fournit l'interprétation à donner au film pour que le visionnage atteigne ses objectifs;
- choisir le ou les films à présenter selon les intérêts de ses élèves, le programme d'études ou l'événement à souligner;
- détecter, parmi les éléments de compréhension du message, ceux qui risquent d'échapper à ses élèves;
- choisir trois activités – une de préparation des élèves au visionnage, une de compréhension du film et une d'extension aux droits de l'enfant;
- prévoir le matériel approprié en se référant, au besoin, aux interventions complémentaires proposées pour son niveau et son programme d'études (section 4) et écrire au tableau le droit illustré par le film.

ACTIVITÉS DE PRÉPARATION AU VISIONNAGE

Cette étape doit permettre de visionner le film dans les meilleures conditions.

Activités de découverte du contenu

Pour préparer les jeunes au visionnage, on peut :

- leur demander de lire la phrase d'amorce (transcrite au tableau) et de raconter les récits qu'ils imaginent à partir de cette phrase;
- leur raconter le début et le milieu du récit (la situation initiale et le nœud) en se référant à l'histoire, puis leur proposer de trouver d'autres dénouements;
- les inviter à lire le résumé du récit (transcrit au tableau), à imaginer les principaux personnages (allure, vêtements, traits de caractère, race, etc.) et à les décrire au reste de la classe;
- leur raconter la situation initiale et le dénouement du récit et leur proposer de décrire les événements qui, selon eux, en constituent le nœud;
- leur faire lire l'article ou les articles de la Convention transcrits au tableau et illustrés par le film, et leur demander quel récit ils inventeraient pour faire comprendre cet ou ces articles aux jeunes de leur âge.

Activités de prévention des difficultés de compréhension

Pour aider les enfants à se situer, on peut, avant le visionnage, passer en revue les concepts de base sur lesquels reposent les films en posant des questions telles que : « Qu'est-ce qu'un handicap? Pouvez-vous nommer des pays qui font partie du tiers-monde? Connaissez-vous les différentes races que l'on retrouve dans le monde? Qu'est-ce que le racisme? Pouvez-vous donner des exemples d'irrespect envers les autres? Qu'est-ce qu'un préjugé? Pourquoi y a-t-il des pauvres? Avez-vous remarqué des talents chez vos camarades? lesquels? Qu'est-ce qu'un immigrant? »

Si l'on perçoit une difficulté, se limiter aux contenus utiles en exploitant le plus possible des éléments du vécu des enfants et des illustrations claires; les concepts d'internationalisme, de culture, de classe sociale, de multiculturalisme, de solidarité, et autres, devraient être expliqués aux jeunes encore incapables d'abstraction formelle (les enfants de 9 et 10 ans) à l'aide d'une mappemonde et d'un globe terrestre.

ACTIVITÉS DE COMPRÉHENSION DES FILMS

Pour mieux faire comprendre un film, l'enseignant ou l'enseignante doit généralement prévoir deux visionnages.

Premier visionnage

Au premier visionnage, on note les réactions des enfants, les points qui semblent les intéresser et ceux qu'ils semblent ne pas comprendre. On peut ensuite demander aux enfants ce qu'ils ont compris du récit et faire les rectifications nécessaires en comparant les différences de perception du récit, puis expliquer l'histoire en détail en se reportant au résumé.

Les jeunes de cet âge connaissent déjà la plupart des procédés cinématographiques de façon intuitive, ayant à leur crédit des centaines d'heures de visionnage de télévision, de vidéos et de cinéma. On peut utiliser cette connaissance pour les aider à déchiffrer le sens du récit; il suffit d'attirer leur attention sur quelques détails particuliers et d'établir les liens qui s'imposent. Voici quelques suggestions :

- demander aux enfants quels passages cinématographiques (sonores, visuels ou audiovisuels) ont attiré leur attention (imitations de bruits, transformation d'objets, d'animaux ou de personnes, etc.), et ce que ces procédés leur ont fait comprendre;
- signaler et expliquer les passages difficiles qu'ils n'ont pas trouvés et qui ont nui à une bonne compréhension du film.

Deuxième visionnage

Les films étant très courts, il ne faut pas hésiter à les présenter une deuxième fois, en invitant les jeunes à remarquer davantage les points soulevés par l'enseignant ou l'enseignante à la suite du premier visionnage. On peut ensuite leur demander :

- de dresser un plan du récit comprenant une phrase décrivant chaque partie, soit la situation initiale, le nœud et le dénouement, en se référant aux moments clés déterminés. Même si le guide en propose parfois plus d'une, il faut insister pour que les élèves s'entendent sur une seule phrase afin qu'ils puissent discuter à fond du message du film;
- d'imaginer un dénouement différent et d'expliquer comment le message du film en est modifié;
- de compléter la phrase suivante : « Le film veut faire comprendre que... »;

- d'énoncer ce qu'ils auraient fait s'ils avaient été à la place du personnage central du récit et pourquoi ils auraient agi ou réagi de cette façon;
- de distinguer les éléments secondaires du film des éléments essentiels à la compréhension du message;
- d'inventer un autre récit qui ferait comprendre le ou les mêmes articles de la Convention.

ACTIVITÉS D'EXTENSION AUX DROITS DE L'ENFANT

Droits au cœur vise à sensibiliser les enfants à leurs droits et constitue une invitation à mettre en pratique les valeurs que leur propose la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Pour les enfants de 9 à 12 ans, une telle prise de conscience ne va pas de soi; c'est pourquoi les adultes qui les entourent doivent les éclairer et les soutenir. Il s'agit de faire appel à leur expérience pour provoquer la prise de conscience souhaitée.

On peut leur demander :

- de commenter l'illustration de l'affiche qui accompagne la série et les génériques d'ouverture des différents films;
- de faire la différence entre leurs droits et leurs envies ou goûts personnels : goût de faire comme les adultes et droit d'avoir une enfance qui leur permet de bien se préparer à leurs rôles d'adultes; goût de s'exprimer n'importe où et n'importe comment et droit de développer l'expression de leurs talents; goût de pratiquer toutes les activités de loisirs connues et droit d'avoir des loisirs pour se détendre; goût de jouir des plus récentes commodités et droit d'avoir un toit sur la tête et de la nourriture sur la table;
- de préciser où s'arrêtent leurs droits et où commencent ceux des autres : droit de retenir l'attention de l'enseignant et goût de l'accaparer au détriment des autres enfants de la classe; droit de faire à sa manière et celui des autres à être respectés dans leur façon de faire; droit de rester entre amis pour jouer et droit des immigrants à être acceptés dans leur nouveau milieu de vie; droit de développer leurs talents et droit aux loisirs; droit de compter sur l'aide des enfants à la maison et droit de ceux-ci de ne pas porter la responsabilité de leur survie, etc.;

- d'évaluer si le problème posé par le film peut trouver des solutions applicables dans leur milieu; pour cela, il suffit de diviser les élèves en sous-groupes et de les inviter à répondre à l'une des questions suivantes, selon le film traité en classe : « Les adultes devraient-ils forcer les enfants à s'enrôler? Les parents devraient-ils toujours encourager les talents de leurs enfants? Les parents devraient-ils exiger sans répit? Les enfants devraient-ils avoir à se prendre en charge dès leur jeune âge? Les enfants devraient-ils apprendre à reconnaître leurs préjugés et à s'en débarrasser? Les jeunes devraient-ils exiger que les enfants d'immigrants fassent leurs preuves avant de les accepter? Les enfants devraient-ils exercer leur droit de parole auprès des gouvernants pour faire respecter leurs droits? »
- d'imaginer des solutions aux problèmes discutés en sous-groupes et les exposer à la classe;
- d'évaluer si les droits des enfants sont respectés dans leur milieu de vie, en insistant sur la détermination des causes, pour qu'ils trouvent des informations sur ce que font les gens de leur communauté pour remédier aux problèmes énoncés, pour qu'ils remarquent les modèles autour d'eux susceptibles de les inspirer dans leurs actions;
- de chercher ensemble des actions collectives, où toute la communauté serait solidaire et grâce auxquelles on pourrait changer ou améliorer certaines situations.

ACTIVITÉS DE SYNTHÈSE

Quel que soit l'ordre dans lequel les films ont été présentés, *Pourquoi?* peut servir de film-synthèse.

Sans exiger des élèves une mémorisation de chacun des droits traités dans les autres films, l'enseignant ou l'enseignante peut, à l'occasion du visionnage de *Pourquoi?*, rappeler les principaux droits et les actions simples que le groupe a choisi d'entreprendre pour contribuer à les respecter : droit pour l'adolescent de moins de 15 ans de ne pas être enrôlé, droit de développer ses dons et ses aptitudes, droit au repos et aux loisirs, droit à un niveau de vie suffisant pour s'épanouir, droit des enfants ou des jeunes adolescents handicapés de mener une vie pleine et décente, droit des enfants appartenant à des minorités à leur vie culturelle, religieuse et linguistique. Comme les élèves visés par le deuxième volet de la série savent tous lire, l'enseignant ou l'enseignante pourrait transcrire l'article, ou les articles concernés, au tableau ou encore sur une feuille à distribuer à chacun.

Si tous les groupes de l'école consacrent une semaine d'activités aux droits de l'enfant, on peut organiser une plénière qui se tiendrait dans la grande salle de l'école, où des élèves présenteraient les actions que leur groupe a décidé de mener à bien. Cette plénière permettrait à toute l'école de choisir une action collective qui chapeauterait les actions des groupes. Elle pourrait être tenue à l'occasion d'une journée de rencontre entre parents et enseignants, par exemple. Les parents seraient ainsi en mesure d'apprécier le résultat de la réflexion des enfants et d'apporter leur collaboration.

LES FILMS

JONAS ET LISA



Thème

L'enfant a droit à un niveau de vie suffisant.

Convention

Article 27

Tout enfant a droit à un niveau de vie suffisant à son développement physique et mental, spirituel, moral et social. C'est aux parents ou aux personnes responsables qu'incombe le devoir de lui assurer ce niveau de vie. L'État a le devoir de faire tout son possible pour que cette responsabilité soit assumée. La responsabilité de l'État peut inclure une aide matérielle aux parents et à leurs enfants.

Phrase d'amorce

Il était une fois, dans un bidonville, un garçon sur qui on fit reposer tant de responsabilités qu'il décida de s'enfuir...

Histoire

Dans un bidonville de Rio, une femme entretient des vêtements pour subvenir aux besoins de sa famille. Son fils et sa fille dorment dans le même lit alors que son bébé gigote dans sa couchette. Comme elle doit aller au travail, elle glisse un billet de banque dans la main du garçon, puis réveille l'homme de la maison. Celui-ci porte une bouteille d'alcool à sa bouche et se rend compte qu'elle est vide. Puis il ouvre la glacière... également vide. Il fouille ensuite ses poches... vides. Il soutire donc le billet de banque des mains du garçon et l'expédie en ville avec sa boîte de cirage. Il ordonne ensuite à la jeune fille de balayer le plancher et il sort boire en ville. Pendant que le garçon cire les chaussures des passants, sa sœur prend soin du bébé à qui elle raconte l'histoire de sa famille : la vie avec son père, sa mort, et l'arrivée du beau-père actuel. Elle rêve que son frère réussit à gagner plein de sous, mais la faim la rappelle à la réalité. Le garçon, qui a fait quelques sous, s'empresse d'acheter un pain et de retourner chez lui pour le partager avec sa sœur, et c'est la joie! Mais le beau-père arrive et fait une colère. Les enfants sont terrorisés. Le garçon se défoule, en imagination, mais il profite de la première occasion pour s'enfuir avec son baluchon sur les plages de Rio. La jeune fille reste pour s'occuper du bébé. Que peuvent faire Jonas et Lisa ?

Moments clés

Situation initiale

Dans un bidonville, une mère doit aller travailler et laisse le soin de ses trois enfants à leur beau-père alcoolique.

Nœud

Comme le beau-père ne trouve rien pour étancher sa soif, il force Jonas à aller cirer les chaussures des passants et Lisa à entretenir la maison, alors que lui va boire en ville. À la maison, Lisa prend soin du bébé qui a faim et lui montre des photos rappelant leur vie avant la mort de son père. Jonas gagne quelques sous, achète un pain et retourne le partager avec Lisa et le bébé. Le beau-père revient à son tour; complètement ivre, il fait une colère, puis tombe endormi.

Dénouement

Jonas quitte la maison pour aller dormir sur la plage avec d'autres démunis. Lisa reste pour s'occuper du bébé.

Éléments de compréhension du message

- Le petit chien sert à faire ressortir le goût de jouer et la générosité de Jonas.
- Certains enfants croiront que l'homme alcoolique est responsable de la misère de la famille, surtout s'ils comparent la situation avec celle qui prévalait avant la mort du père. D'autres rendront la mère responsable. Il importe de ne pas véhiculer le stéréotype voulant que ce soit par méchanceté que des parents poussent leurs enfants à vivre dans la rue. Tous sont victimes d'un contexte social où la richesse collective est inégalement distribuée, les riches étant de plus en plus riches et les pauvres, de plus en plus pauvres. Comme dans les pays industrialisés.
- Certains enfants diront que la mère a tort de tolérer dans sa mansarde un homme qui ne contribue pas à faire vivre la famille. Pour faire bonne mesure, expliquer à la classe que dans plusieurs pays d'Amérique latine, les femmes se regroupent et vont elles-mêmes livrer à la police les hommes aux comportements violents et irresponsables.

Activités complémentaires

- Demander aux jeunes de trouver des pays où des enfants vivent dans la rue (s'assurer que des pays industrialisés sont aussi mentionnés) et montrer la portée mondiale du problème.
- Chercher avec les jeunes des exemples d'actions entreprises dans différents pays du monde pour aider ces enfants et leurs parents (p. ex., une coopérative d'enfants en Colombie).
- Comparer la situation des enfants vivant dans la rue qui n'ont pas accès à l'école à celle des décrocheurs des pays industrialisés qui quittent l'école pour vivre dans la rue.

LE TOURNOI



Thème

L'enfant handicapé a le droit de mener une vie pleine et décente.

Convention

Article 23

L'enfant handicapé a le droit de bénéficier de soins spéciaux ainsi que d'une éducation et d'une formation appropriées pour pouvoir vivre dans la dignité et parvenir au degré d'autonomie et d'intégration sociale le plus élevé possible.

d) Phrase d'amorce

Il était une fois une jeune fille malentendante qui prouva qu'elle pouvait aussi être brillante...

Histoire

À l'entrée d'un parc où la finale d'un tournoi d'échecs est annoncée, un garçon joue de l'harmonica en pensant à la jeune fille qu'il aime. Un copain l'interrompt pour lui rap-peler qu'il est finaliste au tournoi. Comme celle qu'il aime vient lire sur un banc tout près, le garçon lui rejoue amou-reusement sa musique. Son copain l'arrête à nouveau en se vantant de pouvoir séduire la jeune fille grâce à ses al-lures plus... masculines! Il s'élançe ensuite sur sa planche à roulettes pour attirer l'attention de la jeune fille, il siffle, fait même éclater un sac de papier... mais en vain. Il en conclut que celle-ci est bornée; assertion que rejette le gar-çon amoureux. La jeune fille continue de lire sans broncher jusqu'à ce qu'une amie, utilisant le langage des signes, lui demande de la suivre, car l'heure de la finale approche. Le juge présente les finalistes : la jeune fille malentendante jouera justement contre le garçon turbulent. Elle salue humblement, alors que son adversaire se voit déjà cou-ronné. La partie d'échecs s'engage. Pendant que la jeune fille réfléchit à sa stratégie, son adversaire s'impatiente, concluant que les personnes vivant avec un handicap audi-tif sont lentes d'esprit. Ce qui lui fait commettre des erreurs coûteuses entraînant sa défaite. Échec et mat! Humilié, il quitte la table en colère. La championne est ovationnée par l'assistance, mais au moment de partir, elle s'arrête un instant devant le garçon amoureux et poursuit sa route. Ce dernier lui lance une fleur pour lui exprimer ses sentiments. Dépasser ses préjugés. Pourquoi pas ?

Moments clés

Situation initiale

Une finale de tournoi d'échecs est sur le point de commencer. Le copain d'un finaliste est amoureux de la jeune fille qui sera l'adversaire de celui-ci.

Nœud

Le finaliste tente de distraire la jeune fille de toutes les manières. Ses efforts étant vains, il en conclut qu'elle est simple d'esprit, ne comprenant pas que son inaction est plutôt due à sa surdité. Pendant la partie finale, la jeune fille joue calmement, alors que le garçon s'impatiente, perd et pique une colère. La gagnante est ovationnée.

Dénouement

La gagnante sort de la salle, s'arrête un moment près du garçon qui en est amoureux. Il lui lance une fleur pour lui témoigner son amour.

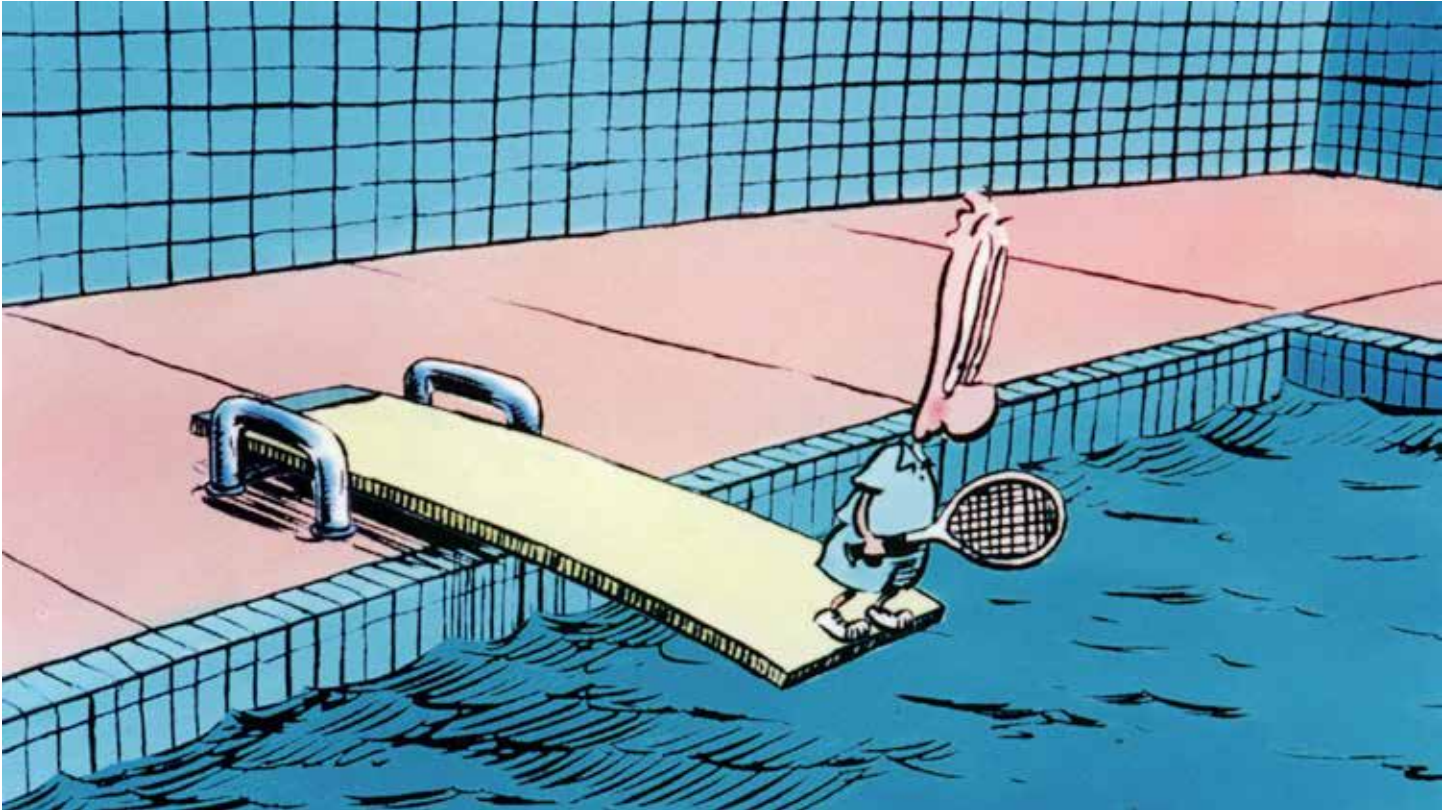
Éléments de compréhension du message

- Plusieurs enfants ignorent les règles du jeu d'échecs. Les leur enseigner en les faisant jouer ou en les laissant observer des parties jouées par des élèves qui s'y connaissent.
- Les bananes dans les oreilles montrent que la fille est sourde.

Activités complémentaires

- Certains enfants pourraient en conclure qu'il ne faut pas s'énerver si on veut triompher, ou encore qu'on perd lorsqu'on est trop sûr de gagner. Leur expliquer que le récit veut plutôt enseigner que l'on peut dépasser les préjugés.

OVERDOSE



Thème

L'enfant a droit au repos et aux loisirs.

Convention

Article 31

L'enfant a droit aux loisirs, au jeu et à la participation à des activités culturelles et artistiques.

Phrase d'amorce

Il était une fois un garçon de 10 ans qui ne pouvait jamais jouer tellement ses parents étaient résolus à en faire un champion en tout...

Histoire

Une mère entre dans la chambre de son fils. Avant de le réveiller, elle regarde une de ses photos le montrant à bicyclette. Elle le voit diplômé universitaire. C'est un roi pour elle. Le réveille-matin tire le garçon du lit. Il déjeune avec ses parents. Sur le coup de 8 heures, il a tout juste le temps de se brosser les dents avant de prendre l'autobus scolaire. À l'école, les enseignants se succèdent dans la classe et les élèves prennent des notes à toute vitesse. La cloche sonne. À peine est-il entré chez lui qu'il en ressort pour aller à sa leçon de tennis. Sa mère le regarde s'éloigner, l'imaginant déjà vainqueur de grands tournois. Sur le chemin du retour, le garçon regarde avec envie des jeunes de son âge qui s'amusent ensemble.

Aussitôt rentré, il fait ses devoirs. Il mange avec ses parents pour ensuite passer à sa pratique de piano, qu'il n'interrompra que pour aller se coucher. Les jours se succèdent au même rythme. Quand ce n'est pas une leçon de tennis, c'en est une de natation ou de peinture à l'huile, sans oublier la pratique de piano où, parfois, il se détend en cachette. Les journées sont si remplies et le rythme devient si infernal que l'enfant commence à montrer des signes d'épuisement au point qu'un matin, sa mère est incapable de le réveiller. Surchargé à 10 ans. Pourquoi ?

Moments clés

Situation initiale

Un enfant unique est réveillé tôt le matin par sa mère, une femme très ambitieuse.

Nœud

Le garçon se lève, déjeune, prend l'autobus scolaire, prend des notes à l'école, revient à la maison, suit des cours de tennis, de piano, de natation ou de peinture, en plus de faire ses devoirs. Il finit par être malade.

Dénouement

Aussitôt qu'il est guéri, sa mère lui impose à nouveau le même rythme sans comprendre le drame que vit son fils.

Éléments de compréhension du message

- Des enfants trouveront peut-être que le garçon a de la chance d'avoir des parents qui lui donnent accès à autant d'activités sportives et culturelles; il faudra faire valoir que cette surcharge a des conséquences néfastes.
- Faire ressortir les scènes montrant que l'enfant commence à perdre le nord : raquette de tennis au cours de natation, etc.
- Le langage corporel de l'enfant exprime son opinion : jouer des airs populaires en cachette, tomber malade, etc.
- À la fin, l'enfant repart comme un automate; on suppose que la mère l'a soigné sans s'interroger sur les causes de sa maladie.

Activités complémentaires

- Animer un échange permettant aux élèves de trouver les manières les plus courantes qu'ont les parents de leur entourage de trop exiger de leurs enfants (p. ex., vouloir à tout prix faire de leur enfant un champion de hockey, une championne de patinage artistique ou de gymnastique).
- Demander aux enfants de former deux ou plusieurs sous-groupes et d'argumenter en faveur de l'une ou de l'autre morale de l'histoire : les enfants devraient toujours pouvoir choisir leurs activités; les parents ont tort d'imposer des activités extrascolaires à leurs enfants. Amener ensuite les jeunes à comprendre que l'important, c'est d'avoir des loisirs sains que l'on peut pratiquer à son gré.
- Pour éviter que les enfants se croient impuissants face à de telles situations, leur demander de trouver les moyens autres que non verbaux que l'enfant aurait pu prendre pour faire valoir son point de vue à ses parents et d'imaginer des solutions pour sortir de telles situations ou pour les modifier.
- Animer un échange sur les motivations des parents à agir de la sorte : peur de ne pas encourager suffisamment leurs enfants, leur donner plus qu'ils n'ont reçu eux-mêmes, faire réaliser par leurs enfants leurs propres rêves, entrer en compétition avec les gens de leur milieu de vie, faire mieux que leurs parents, etc.

UNE ARTISTE



Thème

L'enfant a le droit de développer pleinement ses dons et ses aptitudes.

Convention

Article 29

Les États parties prennent toutes les mesures possibles dans la pratique pour favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques dans toute la mesure de ses potentialités.

Phrase d'amorce

Il était une fois une jeune fille qui profitait de ses tâches ménagères pour développer ses dons musicaux...

Histoire

Transportée par la musique, une jeune fille s’imagine diriger un orchestre, une cuillère de bois à la main en guise de baguette. Pendant que son père aide son petit frère à faire ses devoirs, elle poursuit son manège, debout sur un tabouret comme une chef d’orchestre à son pupitre. Elle en oublie la préparation du repas dont elle a la charge, tant et si bien que le contenu d’une casserole se renverse. Le père se lève et, avec un regard réprobateur, ferme la cuisinière, puis la radio.

Dans la soirée, alors que son père lit au salon, la jeune fille, malgré sa peine, ne peut s’empêcher de se remettre à la musique en faisant la vaisselle. Elle fait chanter la verrerie et résonner les casseroles, brisant une assiette dans son emportement. Excédé, son père lui retire sa cuillère et la laisse tomber dans l’évier. Frustrée, elle chasse l’eau de l’évier, imaginant son père emporté dans le tourbillon : le père disparaît, mais la baguette reste. En cachette, elle emporte des ustensiles et des verres dehors pour les accrocher aux branches d’un arbre.

Aussitôt, tout s’illumine et la jeune fille replonge dans son univers musical, donnant libre cours à son talent. Son frère l’espionne et la dénonce. Le père assiste donc à cet étrange spectacle. Percevra-t-il enfin son talent ? Reconnaître le talent. Pourquoi pas ?

Moments clés

Situation initiale

À la maison, une jeune fille s’exprime par la musique avec tout ce qui lui tombe sous la main.

Nœud

Excédé par ses distractions et ses gaffes, son père la retourne constamment à ses tâches ménagères. La jeune fille transporte donc couvert et ustensiles à l’extérieur et les transforme en instruments d’orchestre.

Dénouement

Informé par son fils des agissements de sa fille, le père vient voir l’arbre-orchestre.

Éléments de compréhension du message

- Les moues et les comportements du père peuvent ne pas paraître très sévères, mais son indifférence face au talent de sa fille suffit à empêcher son épanouissement.
- Le père emporté par l’eau symbolise la frustration de la jeune fille de ne pouvoir exprimer son talent.

Activités complémentaires

- Réunir les enfants en sous-groupes. Leur demander de nommer quelques talents et de dire s’ils sont davantage acceptés chez les garçons ou chez les filles actuellement, et s’ils l’étaient davantage, ou moins, il y a 50 ans. Compléter l’exercice par une plénière, en inscrivant au tableau toutes les trouvailles des jeunes. Montrer que les mentalités, les cultures et les époques ont des répercussions sur la reconnaissance des talents.
- Animer un débat entre deux sous-groupes opposant les élèves de points de vue différents : ceux qui croient à l’importance de développer leurs talents et ceux qui trouvent plus important de gagner de l’argent ; ceux qui croient avoir la responsabilité de développer leurs talents et ceux qui estiment que cela revient à leurs parents de le faire.



Thème

L' enfant appartenant à un groupe minoritaire a droit à sa vie culturelle, religieuse et linguistique.

Convention

Article 30

L'enfant appartenant à une population autochtone ou à une minorité a le droit de jouir de sa propre vie culturelle, de pratiquer sa propre religion et d'employer sa propre langue.

Phrase d'amorce

Il était une fois un jeune immigrant qui dut faire ses preuves avant d'être accepté par ses nouveaux copains...

Histoire

Dans un village, deux garçons et deux filles jouent sur une rivière glacée. Un train entre en gare et un jeune étranger en descend, vêtu d'un costume oriental. Le nouvel arrivant tente de se joindre à eux. Ses chaussures n'étant pas adaptées au climat, il tombe sur la glace et entraîne les jeunes dans sa chute. Une bataille de boules de neige éclate alors entre le chef de la bande et l'étranger; ce dernier veut s'enfuir, mais l'autre attrape son turban, le déroule et l'utilise ensuite comme corde à sauter. Ce faisant, la glace se brise et le chef de la bande tombe à l'eau.

Devant la panique générale, l'étranger s'empare de son turban, en fait un lasso, réussit à sortir le jeune garçon de l'eau et à briser le bloc de glace qui le retenait prisonnier. Mais sa chaussure s'est coincée sous un rail et il n'arrive plus à se dégager. Un train s'amène. Trop tard!... Les jeunes croient l'étranger mort, mais celui-ci finit par émerger de la neige près de la voie ferrée, son turban déchiré. La jeune fille s'empresse de lui prêter son foulard, avec lequel il se refait un turban. Tout le monde se réjouit. L'étranger fait maintenant partie du groupe. Or le train a laissé dans son sillage une jeune fille venue elle aussi d'un autre pays. Elle est aussitôt accueillie par une boule de neige en pleine figure. Être raciste, pourquoi ?

Moments clés

Situation initiale

Deux garçons et deux filles jouent sur une rivière glacée quand un train s'arrête en gare et qu'un jeune étranger en descend.

Nœud

Après avoir été repoussé par les jeunes du village à cause de son allure, l'étranger gagne leur amitié en sauvant l'un d'eux de la noyade.

Dénouement

C'est au tour d'une jeune Tyrolienne de vouloir faire la connaissance des enfants, mais elle est accueillie par une boule de neige en pleine figure.

Éléments de compréhension du message

- L'apparition de maisons de styles différents montre que les nouveaux immigrants sont là pour rester.

Activités complémentaires

- Comparer les chaussures de l'étranger qui le mettent en péril sous le climat de son nouveau pays et son turban qui sauve l'autre jeune de la noyade. Chercher avec les enfants des exemples dans leur propre vécu avec de nouveaux arrivants et faire ressortir que les différences culturelles sont parfois une inadaptation en même temps qu'une richesse.
- En constatant que la jeune Tyrolienne est aussi mal accueillie que l'étranger, on comprend que la bravoure et la générosité ne suffisent pas à déraciner les préjugés. Deux raisons sont mises de l'avant pour expliquer le racisme : la peur de l'inconnu et le sentiment de supériorité à l'égard de ce qui est différent de soi. Former des sous-groupes composés des partisans de l'une ou de l'autre thèse et demander aux élèves d'imaginer des solutions valables et durables à ce problème.

EX-ENFANT



Thème

L'enfant de moins de 15 ans a le droit de ne pas être enrôlé dans les forces armées.

Convention

Article 38

Les États parties prennent toutes les mesures possibles dans la pratique pour veiller à ce que les personnes n'ayant pas atteint l'âge de 15 ans ne participent pas directement aux hostilités. Aucun enfant de moins de 15 ans ne sera enrôlé dans les forces armées. Les États assurent également la protection et les soins des enfants touchés par un conflit armé, selon les dispositions prévues par le droit international pertinent.

Phrase d'amorce

Il était une fois un garçon de 13 ans qu'on avait enrôlé de force...

Histoire

Un jeune garçon de 13 ans et ses parents cultivent la terre à proximité de leur village. Soudain, ils entendent des coups de feu, puis voient un hélicoptère militaire se diriger sur eux. Ils courent se cacher dans un bosquet. L'enfant pointe un bâton, faisant mine de tirer sur l'appareil. Le soir venu, il s'apprête à manger avec les siens quand des bombes sont larguées sur le village, détruisant et incendiant des maisons. Le pays est en guerre. Un soldat pénètre dans leur demeure et réclame l'enfant pour l'enrôler. Au cœur du village où il a été amené avec son père, des soldats distribuent des armes aux nouvelles recrues. Le garçon tient son arme avec fierté, se donnant de l'importance. Il est ensuite transporté au front dans un camion. Une fois dans la tranchée, il est effrayé par les balles qui sifflent tout près de sa tête, et il se retire à l'écart. Devant son désarroi, son père le remplace au poste de tir. Il est aussitôt abattu.

L'enfant est saisi d'horreur. Dans sa tête défilent des images de sa vie: il voit l'église détruite, les maisons démolies, sa mère et son père travailler aux champs, mais il reprend vite conscience de la réalité du champ de bataille et de la mort de son père. Il comprend enfin que la guerre n'est pas un jeu. Soldat à 13 ans. Pourquoi ?

Moments clés

Situation initiale

Un jeune garçon cultive la terre avec ses parents quand, tout à coup, la guerre éclate dans le village. Il fait mine de prendre part au combat...

Nœud

Le garçon est enrôlé en même temps que son père et il est aussitôt envoyé au combat.

Dénouement

Son père est tué sous ses yeux. Horrifié, il comprend que la guerre n'est pas un jeu.

Éléments de compréhension du message

- Les oiseaux noirs augurent des événements tragiques.
- Si le soldat semble ne réclamer que le garçon pour aller faire la guerre, c'est parce qu'il va de soi que l'adulte doit aller combattre; on revoit le père en compagnie de son enfant sur le champ de bataille.
- Les oiseaux blancs qui volent à reculons représentent le retour de l'enfant à sa vie passée dans l'innocence de sa famille et de son village.
- Les images de la destruction de la maison et de tout le village démontrent que l'enfant a tout perdu, y compris son enfance.

Activités complémentaires

- Comparer la vision héroïque des livres d'histoires et des films de guerre à celle du film. Réfléchir sur l'héroïsme et sur l'intérêt qu'ont les gouvernements à donner des exemples en période de guerre.
- Débattre avec les enfants des effets de la guerre et leur demander qui, selon eux, a intérêt à ce qu'il y ait des guerres.
- Chercher avec les enfants le nom de groupes pacifistes dans le monde, qui exigent que la guerre cesse d'être un moyen de régler les conflits entre les peuples. Animer la discussion de manière à aborder le droit de ne pas enrôler des enfants, celui des adultes de ne pas aller à la guerre et celui de toutes les sociétés de s'opposer aux guerres.
- Imaginer des actions qui peuvent être entreprises contre la guerre par des enfants. Citer des initiatives d'enfants dans le monde, tels les monuments de paix fabriqués à partir de jouets de guerre dans certaines écoles du Québec.

POURQUOI ?



Thème

Tous les enfants ont droit à un avenir.

Convention

Tous les articles de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant traités dans les films précédents et plus spécifiquement :

Article 2

Tous les droits doivent être accordés à tout enfant, sans exception. L'État a l'obligation de le protéger contre toute forme de discrimination et de prendre des mesures positives pour favoriser le respect de ses droits, quelles que soient sa race, sa religion ou sa situation de fortune.

Phrase d'amorce

Il était une fois des enfants qui prirent conscience de problèmes vécus par d'autres jeunes et qui lancèrent aux adultes un appel à l'aide pour faire de la Terre un monde plus heureux...

Histoire

Les quatre enfants symbolisant la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant font surgir des téléviseurs qui montrent la situation d'enfants de par le monde. À ce moment, tout semble en ordre. Un bébé cesse de pleurer lorsque ses besoins sont comblés par sa mère alors que tous les enfants aperçus à la télévision rêvent tranquillement d'un futur heureux. Un petit Chinois, tout enthousiaste de faire ses premiers pas, s'imagine déjà devenir un athlète coureur; une petite fille travaille fort à l'école et rêve d'un diplôme universitaire. Une jeune Africaine cultive la terre et voit déjà l'arbre généreux que deviendra la graine qu'elle vient de semer. Un jeune garçon lance dans les airs un avion miniature de sa fabrication et s'imagine voler en deltaplane, piloter un avion et même s'envoler vers la Lune à bord d'un astronef. Les enfants de la Convention sont très contents que tout aille bien sur la planète, quand les téléviseurs se mettent à diffuser des images alarmantes, changeant brusquement la situation. La petite fille appliquée ne poursuivra pas ses études parce qu'elle doit aider sa mère à faire les ménages afin de nourrir la famille; la sécheresse dévastera la culture, protection contre la faim de la petite Africaine; le pays du jeune aviateur en puissance sera dévasté par la guerre. Tous leurs beaux rêves éclatent. Sans espoir d'avenir. Pourquoi ?

Moments clés

Situation initiale

Quatre enfants de races et de cultures différentes font surgir des téléviseurs de la terre, où ils observent la situation d'autres enfants du monde.

Nœud

Des téléviseurs font voir des enfants de races et de cultures différentes ayant des rêves d'avenir, ce qui fait la joie des quatre enfants qui les observent. D'autres postes sonnent l'alarme en montrant que l'environnement social, économique et politique de ces enfants les empêche de réaliser leurs rêves.

Dénouement

Les quatre enfants tentent d'abord de consoler ceux qui sont privés d'avenir, puis vont convaincre les mieux nantis et les gouvernants d'agir pour garantir à tous les enfants le développement de leur potentiel.

Éléments de compréhension du message

- Les enfants partageant la couronne de *Droits au cœur* sont de races et de cultures diverses également. Il ne s'agit pas d'enfants mieux nantis, mais d'enfants plus conscients qui choisissent d'intervenir.
- Après avoir empêché les quatre enfants de pénétrer dans l'édifice gouvernemental, le garde finit par les saluer. Ce geste symbolise la reconnaissance officielle de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, quoiqu'elle soit encore peu appliquée.

Activités complémentaires

- Pousser les élèves à trouver des exemples dans la vie de tous les jours, y compris en classe, où les jeunes s'entraident, où un élève en aide un autre après avoir lui-même réussi un apprentissage. Trouver ensemble des situations où ils pourraient être plus solidaires, et ce, pour le plus grand bien de toute la classe.
- Chercher avec les élèves des noms d'associations qui interviennent pour aider les enfants dans leur milieu et ailleurs dans le monde. Inviter des représentants de ces organismes à venir parler en classe de leurs actions et des rôles concrets que peuvent jouer les jeunes.